

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2500

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Charly - Vernaison

objet : Développement du réseau séparatif - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demandes de subventions

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2500**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Développement du réseau séparatif - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demandes de subventions**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Les 2 Communes de Charly et Vernaison font régulièrement l'objet de débordements par temps de pluie par le réseau d'eaux usées, ce qui provoque des inondations et refoulements chez les particuliers (chemin des Rivières (Vernaison), rue de la Fée des Eaux (Charly/Vernaison), Ruelle Bazan (Charly/Vernaison), place de la Mairie (Charly)).

Sur ce secteur, le patrimoine est complexe et le fonctionnement peu optimisé (rue de la Fée des Eaux (Charly/Vernaison), chemin des Gaupières (Vernaison)). Il n'existe pas de gestion des eaux pluviales à la parcelle et le réseau unitaire est saturé. En outre, il convient de prendre en compte l'urbanisation future et la présence d'habitations en contrebas du réseau (refoulement).

L'ampleur des désordres rencontrés sur ce bassin versant nécessite des investissements afin de remédier aux dysfonctionnements.

Les objectifs suivants doivent être poursuivis :

- optimiser le fonctionnement du bassin de rétention réalisé en 2014 en lui donnant un nouvel exutoire vers le ruisseau de la Fée des Eaux,
- améliorer les écoulements, réduire les déversements du déversoir d'orage (DO) aval et limiter l'impact milieu,
- poursuivre la mise en séparatif du système d'assainissement des communes.

II - Description du projet

La création d'un réseau séparatif avec la collecte des eaux pluviales de voirie et de propriété privées (via le raccordement au réseau séparatif public) permettra de lutter contre les débordements du réseau, les refoulements chez les particuliers, ainsi que les débordements sur la voie publique.

Il est prévu de lancer le marché en janvier 2018 pour un déroulement de travaux de mars 2019 à 2021.

III - Coût du projet

Montant total déjà individualisé (<i>le cas échéant</i>)	175 063 € TTC (budget principal)	AP/CP études Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie au budget principal	études
Montant à individualiser	Budget principal : 2 592 000 € TTC Budget annexe de l'eau potable : 110 000 € HT Budget annexe de l'assainissement : 2 250 000 € HT		travaux
Recettes à individualiser	Ce projet est inscrit au contrat 2016-2019 Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et pourrait faire l'objet d'une subvention estimée à 94 500 €.		

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de mise en séparatif des réseaux des Communes de Charly et Vernaison.

2° - Décide l'individualisation complémentaire des autorisations de programme :

- P19 Assainissement pour un montant de 2 250 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement sur l'opération n° 2P19O2607, répartis selon l'échéancier suivant :

- . 400 000 € HT en 2018,
- . 1 850 000 € HT en 2019 ;

- P20 Eau potable pour un montant de 110 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe eau potable sur l'opération n° 1P20O2607 selon l'échéancier suivant :

- . 110 000 € HT en 2018 ;

- P21 Eaux pluviales pour un montant de 2 592 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P21O2607 selon l'échéancier suivant :

- 210 000 € TTC en 2018,
- 1 000 000 € TTC en 2019,
- 1 142 000 € TTC en 2020,
- 240 000 € TTC en 2021.

Le montant total de l'autorisation de programme sur le budget principal est porté à 2 767 063 € TTC en raison de l'individualisation partielle de 175 063 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

3° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse les subventions pour les actions et travaux menés dans le cadre de ce projet,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents et corrections nécessaires auxdites demandes et à leur régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.